



## Introduction

Cher responsable de club,

Vous venez de recevoir ce magazine en tant que responsable de club et nous vous rappelons que cette édition n'est pas envoyée à l'ensemble de notre fichier d'adresses mais uniquement à vous. Nous sommes contraints de ne paraître que 4 fois par an pour pouvoir bénéficier des prix avantageux de la poste. C'est le moment idéal pour vous annoncer quelques informations qui ne concernent les clubs affiliés à notre fédération.

La FBVA

## FBVA nouvelle structure

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'assemblée générale de la FBVA, qui s'est tenue le 10 mars dernier à Autoworld, pour sa confiance en notre fédération et pour avoir voté pour la nouvelle structure de la FBVA. Nous allons tout faire pour que la défense des véhicules anciens soit garantie.

## Site Internet - HOT NEWS

Depuis le début du mois de mai, notre site internet est pourvu d'une nouvelle rubrique, appelée '**HOT NEWS**' sous la rubrique 'Dossiers'. Dans cette rubrique, vous pouvez suivre les dossiers que la fédération est en train de traiter. Bien qu'il s'agisse d'un passage d'information envers les amateurs en général, vous pouvez également réagir vers la fédération. Passez l'information à vos membres comme quoi cette rubrique existe sur notre site internet, cela vous épargnera beaucoup de coups de fil sur des sujets d'actualité.

**HOT NEWS**

## Correspondance FBVA - Club

Il est important que la communication de la FBVA arrive auprès de votre club. Nous essayons de communiquer de plus en plus par email avec nos clubs. Nous constatons néanmoins que seulement 56% des clubs ouvrent leur email. Nous vous conseillons de nous communiquer l'adresse email d'une personne de contact qui consulte régulièrement ses emails et qui veut bien répondre à nos questions. La FBVA aura bientôt un nouveau programme pour gérer sa banque de données, dans laquelle nous aurons la possibilité de déterminer plusieurs personnes par club qui seront responsables de, par exemple, recevoir les emails ou qui seront responsables des assurances au sein du club, etc... Nous enverrons un courrier par la poste à remplir au responsable attribué de votre club.

## Correspondance FBVA - VOS membres

Certains clubs ont compris que le magazine que nous envoyons au mois de février et au mois d'août en direct aux individuels a quelques avantages comme:

- L'information exacte sur les véhicules anciens passe en direct vers vos membres
- Moins de coûts pour le club vu qu'ils ne doivent pas reproduire les infos de la FBVA dans le magazine du club
- Les membres qui possèdent une adresse email reçoivent des flashes avec des informations intermédiaires et bénéficient des réductions en cours d'année, obtenues par la FBVA.



Certains clubs nous ont fourni dans le passé leur listing des membres affiliés. D'autres clubs ne désirent pas nous remettre ce listing, ce que nous comprenons pour des raisons de sécurité et suite à la loi sur la protection de la vie privée.

La FBVA voudrait vous rappeler ce qui suit :

- Nous ne voulons certainement pas contourner les clubs, vu que les avantages offerts par la FBVA sont uniquement destinées aux membres de vos clubs. (exemples : contrat d'assurances, assistance, ...)
- Les adresses reçues ne sont utilisées que par la FBVA pour envoyer des infos sur la FBVA et sur des sujets ayant trait au véhicule ancien.
- Les clubs peuvent demander à la FBVA un formulaire-type, qu'ils fournissent à leurs membres et que leurs membres peuvent renvoyer à la FBVA ; ceci contourne la problématique de la loi sur la protection de la vie privée
- Les clubs peuvent nous renvoyer un listing de leurs membres affiliés et en même temps passer l'information à leurs membres pour signaler que les membres qui ne désirent pas faire partie du listing FBVA, peuvent envoyer une lettre ou email à la FBVA pour être supprimés de ce listing ; ceci contourne également la problématique de la loi sur la protection de la vie privée.

Si vous désirez obtenir le listing que la FBVA possède actuellement sur votre club, n'hésitez pas à nous en faire la demande par email.

## Réunion Assurances

Comme annoncé à l'assemblée générale, la FBVA fera régulièrement appel aux clubs pour venir participer à des réunions de travail et ce dans le but de connaître l'avis de nos affiliés sur l'un ou l'autre sujet. Le 15 mai, nous avons eu une première, soit la réunion de travail sur le contrat d'assurance de la FBVA. Cette première fut un succès et s'est déroulée de façon constructive. Nous étions heureux qu'un représentant de notre courtier Marsh ait assisté à cette réunion. Nous avons noté les desiderata des responsables de clubs et nous allons maintenant en discuter avec nos assureurs AXA et Mondial Assistance.

Voici un aperçu des questions et propositions soulevées :

### a) Information site internet – dépliant

Les infos sur le contrat d'assurance et assistance sur le site internet et dans le dépliant sont pour la majorité très bien renseignées. Une rubrique supplémentaire au niveau de l'assistance Europe sera ajoutée sur le site internet. Les clubs désirent également recevoir un document en Word avec les avantages du contrat pour pouvoir le reprendre dans les revues des clubs. La FBVA travaille actuellement sur ce document qui vous parviendra bientôt.

### b) Formulaire de souscription

Marsh et la FBVA signalent que certains clubs utilisent toujours l'ancien formulaire de souscription. Nous demandons à tous les clubs de télécharger le document officiel sur notre site internet et d'utiliser ce document unique.

### c) Service clientèle auprès de Marsh

Très peu de plaintes au niveau de l'accueil auprès du courtier Marsh. Seul le bureau de Bruxelles pourrait améliorer son service envers nos amateurs. Le responsable de Marsh a reconnu cette problématique et y travaille. Au niveau du traitement des dossiers, il n'y a pas de remarques spécifiques et Marsh garantit que la demande soit traitée endéans les 72 heures, pour autant que le dossier soit complet bien entendu.

### d) Bureaux d'expertises

La FBVA a expliqué les démarches auprès d'AXA pour faire approuver la liste des experts établie par la FBVA. Les responsables de clubs confirment que la plupart des experts désignés par AXA ne s'y connaissent pas dans le domaine du véhicule ancien et espèrent avoir très bientôt des bonnes nouvelles.

### e) Véhicule de société comme véhicule quotidien

A la demande des responsables de clubs, la FBVA et Marsh rédigeront un formulaire-type à faire remplir par l'employeur. Ce formulaire sera également disponible sur notre site internet.

### f) The Classic Assistance

Suite à la réunion, plusieurs demandes ont été formulées à l'adresse de Mondial Assistance. Voici l'aperçu :

- Supprimer la franchise de 10 kms mais rédiger une liste de pannes qui ne sont pas couvertes à domicile comme, par exemple, panne de batterie.
  - Introduire l'option du véhicule de remplacement (moderne) pour l'assistance en Europe, moyennant le paiement d'une surprime.
  - Introduire l'option d'assurer 2,3 ou plus de véhicules anciens dans un seul package.
  - Prévoir le rapatriement des véhicules de +3,5 tonnes, moyennant une surprime.
- La FBVA et Marsh prendront contact avec Mondial Assistance pour revoir ces sujets.

### g) Tarification

Tout le monde autour de la table était du même avis : ne pas toucher à la tarification actuelle des primes d'assurances.

### h) Facturation

Suite à la facturation incompréhensible de Marsh dans le passé, la FBVA et Marsh ont présenté la nouvelle fiche de demande de paiement de la prime qui a été accueillie favorablement par les responsables de clubs. Un exemple sera présenté sur le site internet de la FBVA et cette nouvelle présentation est déjà d'actualité depuis le mois de mai.

### i) Date d'échéance

Plusieurs clubs nous ont fait la remarque qu'il était incompréhensible que certains assurés bénéficiaient encore de la couverture d'assurance, malgré qu'ils ne soient plus membres de leur club. La FBVA a soulevé la procédure légale en vue de pouvoir renoncer un contrat d'assurance tenant compte de la vérification à faire par les responsables de clubs, ce qui nous mène à un délai de 6 mois.

La FBVA a proposé aux clubs de modifier la date d'échéance à partir de 2011, c'est-à-dire de la déplacer au 1er septembre. Ceci nous donnera l'occasion de renoncer légalement les contrats d'assurance de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation pour l'année en cours. Voici la procédure qui a été acceptée par les responsables de clubs :

- La FBVA enverra le listing des assurés aux clubs dans le courant du mois de mars. A ce moment-là, la plupart des clubs ont perçu les cotisations.
- Les responsables de clubs renvoient le listing vérifié à la FBVA au plus tard le 1er mai, ce qui donne l'occasion aux clubs d'envoyer des rappels à leurs membres.
- Les assurés qui ne sont pas en ordre de cotisation pour l'année en cours recevront de Marsh avant le 1er juin une lettre recommandée qui annule l'assurance à partir du 1er septembre. Ils recevront donc un renon en plein milieu de la saison et, probablement, la plupart d'entr'eux se mettra en règle vis-à-vis de leur club.

La FBVA et Marsh soumettront cette proposition à AXA pour faire adapter le contrat.

### j) Demande d'offre online

Marsh a conçu un site internet spécialement dédié au véhicule ancien et pour le contrat de la FBVA où

- Soit l'amateur pourra calculer une offre de prix lui-même selon les garanties voulues
  - Soit l'amateur, qui est déjà membre d'un club, pourra introduire sa demande d'assurance online
- Dès que le site sera opérationnel, nous vous informerons.

### k) Produits Affinity

Jusqu'à présent, nous n'avons jamais obligé les assurés à souscrire d'autres produits auprès de notre courtier. Dans le futur, nous n'allons pas les obliger non plus, mais nous allons les informer sur les produits existants.

Vu que les assurés (membres de votre club) font partie de la FBVA, Marsh a développé des conditions avantageuses sur plusieurs produits d'assurances qui permettent des réductions jusqu'à 30% de la prime normale.

Dans le magazine du mois d'août, nous allons informer les amateurs des différents produits qu'ils peuvent uniquement souscrire en étant membre d'un club affilié à notre fédération. Bien entendu, nous vous informerons au préalable du dépliant qui sera diffusé via notre magazine.





Comme vous pouvez le constater dans ce compte rendu sur la réunion de travail sur les assurances, la FBVA et Marsh estiment que l'information échangée durant cette réunion était d'une grande valeur pour nos pourparlers avec les assureurs AXA et Mondial Assistance.

Nous avons également constaté que 95% des clubs sont très satisfaits du contrat d'assurance. Il nous reste à faire encore plus de promotion pour convaincre ceux qui ne sont pas encore assurés via la FBVA. Au plus nous serons, au mieux nous pourrons vous défendre = l'Union fait la force.

## Prochaine réunion de travail

La FBVA est en train de planifier une nouvelle réunion de travail en fin d'année ayant comme sujet : **Comment attirer plus d'amateurs de véhicules anciens vers nos clubs? Est-ce que la FBVA peut jouer un rôle à ce sujet?**

Nous constatons que beaucoup d'amateurs ne sont toujours pas membres d'un club. Vous pouvez déjà y réfléchir et nous fournir des propositions par email et nous vous tiendrons au courant de la date retenue.

## Prochaines activités

### 1er CLASSIC DAY à MAREDSOUS

Le samedi 28 août 2010, une nouvelle organisation aura lieu sur le site touristique de Maredsous. Le but est de rassembler un maximum de visiteurs et de véhicules anciens. Une exposition de véhicules sortis en 1970 sera organisée, mais aussi la possibilité de participer à une balade touristique dans la région.

Si votre club n'a rien prévu ce jour-là, il serait souhaitable de descendre jusqu'à Maredsous. Vous pouvez retrouver les infos à ce sujet sur notre site internet [www.fbva.be](http://www.fbva.be)

### SPA SIX HOURS

Nous tenons à vous rappeler que la FBVA sera présente lors de l'événement de l'année sur le circuit de Spa-Francorchamps à l'occasion de la F1 Historic & Spa Six Hours. Nous espérons que votre club ainsi que vos membres y passeront durant le week-end des 25-26 septembre 2010.

Nous sommes en pourparler avec les organisateurs Alain et Vincent afin d'offrir à nouveau des conditions avantageuses.

Dans la revue du mois d'août, spécialement dans la partie Historic Rally News, les détails seront publiés.

www.readbook.be

Spa Francorchamps  
26 & 27 September

SIX HOURS  
SPA-FRANCORCHAMPS

F1 HISTORIC  
& SPA SIX HOURS  
2010